

ÉTABLISSEMENTS RÉMY TOURNY ET COMPAGNIE
LD MONTLAMBERT
16100 LOUZAC-SAINT-ANDRÉ

Monsieur Le Sous-Préfet de la CHARENTE
Sous-préfecture Cognac 16100
362, rue Jean TARANSAUD
16100 COGNAC

LOUZAC-SAINT-ANDRÉ, le 5 décembre 2022,

Objet : Demande d'autorisation d'exploiter des installations de stockage d'alcools de bouche

Monsieur Le Sous-Préfet,

Nous avons le plaisir et l'honneur de vous transmettre ce jour le dossier de demande d'autorisation environnementale revu, relatif à nos activités de stockage d'alcools de bouche sur notre site de LOUZAC-SAINT-ANDRÉ.

Ce dossier comprend

- un résumé non technique ;
- un dossier administratif et financier ;
- une description des installations existantes et projetées ;
- une étude d'incidences avec son résumé non technique ;
- une étude de dangers avec son résumé non technique ;
- et des annexes dont les plans :
 - de situation au 1/25 000^{ème},
 - de masse au 1/2500^{ème} jusqu'à une distance de 200 m des abords,
 - d'ensemble au 1/500^{ème} jusqu'aux 35 m des limites d'exploitation et pour lequel nous sollicitons votre bienveillance afin de déroger à l'échelle du 1/200 mentionnée dans l'article D181-15-2 du Code de l'Environnement

La société projette la construction de 3 chais de stockages d'alcools sous-bois de 299 m² et d'une capacité de 500 m³. La capacité de stockage d'alcools du site augmentera à 2 517 m³.

Les tableaux page suivante présentent le classement ICPE et le classement au titre de la Loi sur l'Eau des activités projetées sur le site.

Au regard de ce tableau, le rayon d'affichage à retenir pour l'enquête publique est de 2 km et concerne les communes de :

- LOUZAC-SAINT-ANDRÉ ;
- CHERAC ;
- SAINT-LAURENT-DE-COGNAC.

Nous vous saurions gré de nous adresser en retour un récépissé de dépôt.
Veuillez agréer, Monsieur Le Sous-Préfet, nos cordiales salutations.

Laetitia ADOL,

Présidente du conseil d'administration et directrice générale des ÉTABLISSEMENTS RÉMY TOURNY ET COMPAGNIE



Ets Rémy TOURNY S.A.
Distillateurs - Négociants
- Domaine de Montlambert -
16100 LOUZAC SAINT ANDRÉ
Tél. 05 45 82 27 86 - Fax 05 45 82 91 32
SIRET/VA : FR 36 906 120 076 00911 - APE 1101 Z

Le tableau suivant présente le classement ICPE des activités de l'entreprise au terme du projet.

N° Rubrique	Libellé de la rubrique (activité)	Caractéristiques et capacités des installations	Régime (1)
4755-2. a	<p>Alcools de bouche d'origine agricole et leurs constituants (distillats, infusions, alcool éthylique d'origine agricole, extraits et arômes) présentant des propriétés équivalentes aux substances classées dans les catégories 2 ou 3 des liquides inflammables.</p> <p>2. Dans les autres cas et lorsque le titre alcoométrique est supérieur à 40 % : la quantité susceptible d'être présente étant :</p> <p>a) Supérieure ou égale à 500 m³.</p>	<p>Chais existants :</p> <p>Chai n° 1 — stockage en tonneaux/fûts Capacité 275 m³</p> <p>Chai n° 2 — stockage en tonneaux/fûts Capacité 275 m³</p> <p>Chai n° 3 — stockage en tonneaux/fûts Capacité 200 m³</p> <p>Chai n° 4 — stockage en fûts Capacité 200 m³</p> <p>Chai situé dans l'ancienne distillerie RC — stockage en cuves inox Capacité 67 m³ Soit : 1 017 m³</p> <p>3 nouveaux chais : Capacité de 500 m³ par chai Soit : 1 500 m³</p> <p>QSP : 2 517 m³</p>	A (2 km)
4755-1	<p>Alcools de bouche d'origine agricole et leurs constituants (distillats, infusions, alcool éthylique d'origine agricole, extraits et arômes) présentant des propriétés équivalentes aux substances classées dans les catégories 2 ou 3 des liquides inflammables.</p> <p>1. La quantité susceptible d'être présente étant supérieure ou égale à 5000 t.</p>	<p>QSP TOTALE SITE :</p> <p>2 517 m³ x 0,947 = 2 384 t</p>	NC

(A) Autorisation (E) Enregistrement (DC) Déclaration sous contrôle périodique (D) Déclaration
Tableau 1 : Classement ICPE projeté

Selon la nomenclature loi sur l'eau mentionnée à l'article R214-14 du Code de l'Environnement, le site est classé au titre de la rubrique suivante :

Rubrique	Intitulé	Capacité du site	Régime
2.1.5.0	<p>Rejet d'eaux pluviales dans les eaux douces superficielles ou sur le sol ou dans le sous-sol, la surface totale du projet, augmentée de la surface correspondant à la partie du bassin naturel dont les écoulements sont interceptés par le projet, étant :</p> <p>1° Supérieure ou égale à 20 ha — (A)</p> <p>2° Supérieure à 1 ha, mais inférieure à 20 ha — (D)</p>	<p>Le site fait 1,6 ha et le bassin versant amont représente environ 69,98 ha.</p> <p>Cependant, seul 0,4 ha du bassin versant amont sont interceptés par le projet.</p> <p>Les eaux pluviales interceptées par le projet sont issues d'une superficie de 2 ha environ. Elles seront infiltrées via une noue.</p>	D

Tableau 2 : Classement du site au titre de la loi sur l'eau